

OUTDOORMIX FESTIVAL



RÈGLEMENT SPORTIF 2023 BOULDERING PARTY

1 - GÉNÉRAL	2
2 - ÉPREUVES	2
2.1. Programme	2
2.2. Qualifications	2
2.3. Notation	3
2.4. Finales	3
3 - CONDITION ET MATÉRIEL OBLIGATOIRES	4
3.1. Conditions de participation	4
3.2. Matériel	4
4 - ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ	4
5 - CLASSEMENT PODIUMS & LOTS	5
6 - ANNULATION ET ENGAGEMENT	5
7 - RÉCLAMATION	6
8 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	6
9 - DROITS À L'IMAGE	6

OUTDOORMIX FESTIVAL



1 - GÉNÉRAL

L'épreuve d'escalade est organisée dans le cadre de l'Outdoormix Spring Festival du vendredi 26 mai au lundi 29 mai 2023. Cet événement est organisé par l'association loi 1901 WeAreHautesAlpes, représentée par M. Brice Clovis, en qualité de président.

2 - ÉPREUVES

2.1. Programme

L'épreuve d'escalade aura lieu du vendredi 26 au lundi 29 mai 2023 :

VENDREDI 26 MAI	Qualifications : <ul style="list-style-type: none">- V1 u14 + u16 + Sénior (♂ + ♀) : 14 h → 16 h
SAMEDI 27 MAI	Qualifications : <ul style="list-style-type: none">- V2 u14 + u16 + Sénior (♂ + ♀) : 10 h → 12 h- V3 u14 + u16 + Sénior (♂ + ♀) : 14 h → 16 h
DIMANCHE 28 MAI	Qualifications + finales : <ul style="list-style-type: none">- u12 (♂ + ♀) : 10 h → 13 h Training : 14h → 15h Finales : <ul style="list-style-type: none">- u16 + Sénior (♂ + ♀) : 15h → 17h ▷ Podiums toutes catégories : 19h
LUNDI 29 MAI	Animations découverte : 10 h → 13 h Concours de jeté (♂ + ♀) : 13h → 14h

2.2. Qualifications

Les phases de qualifications se font par auto-arbitrage. Les blocs clés pourront faire l'objet d'une surveillance.

OUTDOORMIX FESTIVAL



Chaque compétiteur remplira lui-même ses résultats sur un formulaire en ligne donné le jour de la compétition. 6 femmes et 6 hommes seront sélectionnés pour les finales globales u16 et sénior. La phase de qualification se confond avec la phase finale pour les compétiteurs des catégories u12 et u14.

2.3. Notation

La catégorie u12 devront sortir un maximum de blocs parmi 16 blocs.

Les catégories u14, u16 et sénior concourent sur les mêmes blocs. Ils devront sortir un maximum de blocs parmi les 20 blocs de qualifications. Chaque bloc à une valeur initiale de 1 000 points. Cette valeur sera divisée par le nombre de répétiteurs. Ainsi un bloc sorti 10 fois rapportera 100 points à chaque répétiteur. Les 6 premiers hommes et les 6 premières femmes des catégories sénior + u16 confondues sont qualifiés pour la finale.

2.4. Finales

Seules les catégories u16 et sénior ont une phase de finale :

3 blocs seront proposés aux 6 femmes et 6 hommes finalistes.

Les finalistes essaient tour à tour chaque bloc : 1 essai chacun son tour. Le nombre d'essais est limité à 3 par personne. Les compétiteurs s'élancent dans l'ordre inverse du classement des qualifications (6e, 5e, 4e , 3e , 2e et 1^{er}).

Les finalistes seront départagés au nombre de blocs sortis, puis au nombre d'essais, puis au nombre de zones et au nombre d'essais par zone.

Pour les catégories u12 et u14, la phase de qualification se confond avec la phase finale. Les participants seront départagés au nombre de blocs sortis, puis au nombre d'essais, puis au nombre de zones et au nombre d'essais par zone.

OUTDOORMIX FESTIVAL



3 - CONDITION ET MATÉRIEL OBLIGATOIRES

3.1. Conditions de participation

L'épreuve d'escalade est ouverte à tous les compétiteurs disposant d'une licence FFCAM ou d'un certificat médical pour la pratique de l'escalade en compétition datant de moins d'un an. Pour toute inscription avec un certificat médical, des frais supplémentaires sont à prévoir pour l'achat d'une Carte découverte FFCAM à l'accueil de l'événement. Pour les non licenciés, la Carte découverte FFCAM permettra un accès à la compétition de 3 jours maximum sur les 4 jours de festival.

Toute inscription à l'épreuve de "Escalade" est individuelle, nominative et non cessible. Aucun remboursement total ou partiel ne sera fait par l'organisation.

Pour pouvoir prendre le départ, chaque concurrent doit s'être acquitté des frais d'inscription pour l'épreuve (sur le site Internet www.outdoormixfestival.com ou à l'accueil de l'événement), avoir fourni les documents nécessaires et être équipé du matériel requis.

Les fiches (formulaire à remplir en ligne) de résultats sont à rendre à la fin des qualifications. Les blocs sortis après cette période ne seront pas comptabilisés.

Le nombre maximal de participants est 90 pour les catégories u14, u16, sénior. Il est de 40 pour la catégorie u12.

3.2. Matériel

Les **chaussons sont obligatoires** pour accéder à l'épreuve d'escalade.

Seule la magnésie en gel est autorisée.

Le port d'un tour de cou sur les oreilles ou le port de bouchons d'oreille est conseillé, afin de réduire le risque de perçage de tympan dû à une chute à plat sur l'eau.

4 - ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

L'organisation souscrit à une assurance couvrant sa propre responsabilité civile en tant qu'organisateur, celles de ses salariés et celles des personnes apportant bénévolement leur aide à l'organisation de l'événement. Une assurance "individuel accident" est également souscrite pour les

OUTDOORMIX FESTIVAL



dommages corporels que chaque participant pourrait subir sur sa propre personne, ainsi que pour tout accident causé à des tiers. Les frais médicaux et d'hospitalisation demeureront, quant à eux, à la charge des participants (assurance personnelle). L'organisation décline toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipement individuel et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable. En cas d'abandon du participant pendant la course, aucun remboursement ne sera effectué.

5 - CLASSEMENT PODIUMS & LOTS

À l'issue de l'épreuve, un podium récompensera les trois premiers arrivés de l'épreuve. Les différents classements, établis en fonction des genres et âges des compétiteurs, seront affichés en face de l'accueil du village événement. Des récompenses seront attribuées aux trois premiers sportifs par catégorie et par genre, d'après le classement général :

- catégories u12 : lots
- catégories u14 : lots
- catégories u16 sénior : prize money + lots

L'organisateur se réserve le droit de répartir sa dotation selon son bon vouloir.

La présence des concurrents récompensés à la remise des prix est obligatoire. Les prix ne pourront être donnés à un tiers et ne seront pas donnés ultérieurement.

6 - ANNULATION ET ENGAGEMENT

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement et/ou les différents parcours, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants. En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve de "Escalade" et ne pourra procéder à aucun remboursement. Toute inscription à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect de ce règlement peut entraîner le retrait par l'organisation du dossard du compétiteur.

En tant que sportif participant à l'Outdoormix Spring Festival, vous êtes l'image de votre sport et de l'événement. Il vous est donc demandé de respecter le staff, le public, les autres participants, mais également le matériel, les structures et la propreté du site. En cas de non-respect de ces règles de

OUTDOORMIX FESTIVAL



savoir-vivre, des sanctions pourront être appliquées par le Commissaire de course (aide au nettoyage ou aux réparations, distribution de goodies, voire des sanctions pénales si le Commissaire de course juge que la faute nécessite un renvoi vers les autorités compétentes).

7 - RÉCLAMATION

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou le comportement des autres concurrents doivent être présentées par écrit et signées du sportif dans un délai de 60 min après la constatation des faits. Les réclamations sur le classement doivent être déposées dans un délai de 5 min après l'annonce et l'affichage des résultats.

8 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le site. Des poubelles seront à disposition et elles devront être impérativement utilisées par les concurrents.

9 - DROITS À L'IMAGE

Par sa participation à la compétition "BOULDERING PARTY" lors de la 9^e édition de l'Outdoormix festival qui se tiendra du 26 au 29 mai 2023, chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de cette manifestation.